



REALITE DES CHIFFRES ET DES DEGATS...

CATÉGORIE C (indice 381)

Pension du régime des fonctionnaires : **1323 €**

Pension du régime par points Macron : **1000 €**

La retraite des fonctionnaires représente **63%** du salaire de fin de carrière, et non **75%**

CATÉGORIE B (indice 416)

Pension du régime des fonctionnaires : **1444 €**

Pension du régime par points Macron : **1015 €**

La retraite des fonctionnaires représente **63%** du salaire de fin de carrière, et non **75%**

CATÉGORIE A (indice 591)

Pension du régime des fonctionnaires : **2052 €**

Pension du régime par points Macron : **1450 €**

La retraite des fonctionnaires représente **63%** du salaire de fin de carrière, et non **75%**



Le principe de la « catégorie active » qui reconnaît la pénibilité de nos métiers meurt dans le projet de réforme du Premier ministre :

- **Les aides soignantes vont devoir travailler 7 ans de plus** pour prétendre à une retraite à taux plein, alors que près de 40% de ces professionnels sont en invalidité bien avant 55 ans.
- **Les infirmières devront travailler jusqu'à 64 ans** quel que fut leur **choix lors du droit d'option** de 2010. Seuls bénéficieraient de la possibilité d'un départ anticipé de quelques mois les professionnels qui travaillent de nuit...
- Et aucune annonce de revalorisation salariale, alors que pour exemple, les infirmières perçoivent les rémunérations les plus basses de l'OCDE...

Totalement inacceptable !

Aujourd'hui, les agents de la catégorie active peuvent partir à **57 ans**, sous conditions.

Or, les deux années de remise avec le compte pénibilité se calculeraient à partir de l'âge légal universel de départ à la retraite, c'est-à-dire, **62 ans**.

Les soignants concernés devraient donc **poursuivre jusqu'à 60 ans minimum**.

Soit trois années de plus qu'à présent !!!

Deux possibilités pour se mobiliser le 17 décembre:

- ✓ TOULOUSE
- ✓ ALBI

RÉPONDONS IMMÉDIATEMENT ET MASSIVEMENT POUR LES FAIRE RECULER.



Retraites, Santé, Social, Même combat pour la Sécurité Sociale



MANIF MONSTRE

MST CYPRIEN - 14H

Toute la région Midi-Pyrénées et toutes les structures en lutte de la Santé et du Sociale convergent à Toulouse, un préavis général a été déposé.

POUR OBTENIR DE VRAIES AMÉLIORATIONS DES CONDITIONS DE TRAVAIL, DE RETRAITES, DES DROITS DES SALARIÉ.ES ET USAGER.ES

Manifestations départementales :

Samedi 14 décembre à 10h30 à ALBI Place du VIGAN

Mardi 17 décembre

11 h à CASTRES Place SOULT / 14h30 à ALBI Place du VIGAN

Ce mardi 17 décembre était déjà une journée d'action des professions de la santé et de l'action sociale qui se battent depuis des mois. Cette journée de grève et de manifestation devient une journée de lutte pour sauvegarder notre protection sociale (retraite, sécurité sociale,...) remise en cause par les gouvernements ultra libéraux aux manettes du pays depuis des décennies.